Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Credit Suisse (Lux) Corporate Short Duration CHF Bond Fund,

un compartiment de CS Investment Funds 14

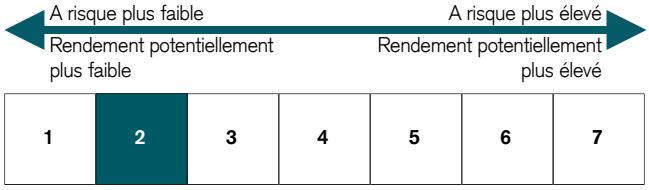
Catégorie d'actions	B CHF
ISIN	LU0155952053
Société de gestion	Credit Suisse Fund Management S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds investit ses actifs principalement dans des titres à revenu fixe (des titres de créance, des obligations, des notes et des titres similaires à taux fixe ou variable [y compris des titres émis sur une base d'escompte]) ayant une échéance à court ou moyen terme, émis par des entreprises du monde entier et disposant au minimum d'une notation BBB- (Standard & Poor's) ou Baa3 (Moody's). Les placements dans des titres à revenu fixe d'émetteurs libellés en CHF représenteront une proportion plus importante que les placements dans des titres à revenu fixe dans d'autres monnaies. Le fonds promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'article 8 du Règlement [UE] 2019/2088) grâce à une combinaison d'exclusions, d'intégration des critères ESG et d'actionnariat actif. Les facteurs ESG les plus importants sont combinés à l'analyse financière traditionnelle pour calculer un rating intégrant les critères ESG, qui sert de base à un processus de sélection de titres ascendant. Ce fonds vise à surperformer l'indice de référence SBI AAA-BBB 1-3Y. Le fonds est géré activement. Cet indice de référence a été choisi en ce qu'il est représentatif de l'univers de placement du fonds et constitue, par conséquent, un point de comparaison approprié pour évaluer la performance. La majorité de l'exposition du fonds aux obligations ne reflétera pas nécessairement les composantes ni les pondérations de l'indice de référence. Le gestionnaire d'investissement pourra à sa discrétion s'écarter fortement des pondérations de certaines composantes de l'indice de référence et investir dans une large mesure dans des obligations hors indices de référence afin de tirer profit d'opportunités de placement spécifiques. Il est donc attendu que la performance du fonds soit sensiblement différente de celle de l'indice de référence. Le Fonds peut utiliser des dérivés afin d'atteindre les objectifs précités. L'investisseur peut acheter ou vendre des parts du fonds chaque jour, tel que défini dans le prospectus. Cette classe de parts ne verse pas de distributions. Le fonds supporte les frais usuels de courtage et de banque dus pour les opérations portant sur les valeurs du portefeuille. Ces frais ne sont pas mentionnés dans le chapitre «Frais» du présent document.

Profil de risque et de rendement

Profil de risque



Le profil de risque et de rémunération du fonds reflète les variations de valeur des placements dans ce fonds qui auraient pu survenir au cours des cinq dernières années. Ces variations ont été calculées sur la base de données de performances simulées dans le cas d'historique manquant. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

Les placements en obligations sont affectés par les variations des taux d'intérêt, la taille du segment de marché, l'allocation aux différentes monnaies, la branche et la qualité de crédit des obligations. Le fonds détient principalement des investissements à court terme offrant une qualité de crédit généralement bonne. Cependant, le fonds peut être exposé au risque de change. L'utilisation de produits dérivés peut amener à un effet de levier et à une réaction amplifiée aux mouvements de marché. L'application du Swing Pricing au fonds a également des répercussions sur son profil de risque et de rendement.

Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. Une partie des investissements du Fonds peut comporter un risque de crédit important.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Une partie des investissements du Fonds est susceptible de présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison. Le Compartiment s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de garanties financières reçues à titre de cautionnement.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Sans objet
Commission de conversion	2,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,73%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour obtenir des informations détaillées sur les frais, les investisseurs doivent consulter les chapitres «CS Investment Funds 14 – Récapitulatif des catégories de parts» et «Frais et taxes» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de leur conseiller financier ou du distributeur.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 mars 2022. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le Fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

La méthode du «single swing pricing» (SSP) est utilisée pour déterminer le prix d'émission et de rachat du fonds. Pour de plus amples informations sur l'implication du SSP, les investisseurs doivent consulter le chapitre «Valeur nette d'inventaire» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Performances passées

Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs. La performance du fonds ne suit pas celle de l'indice.

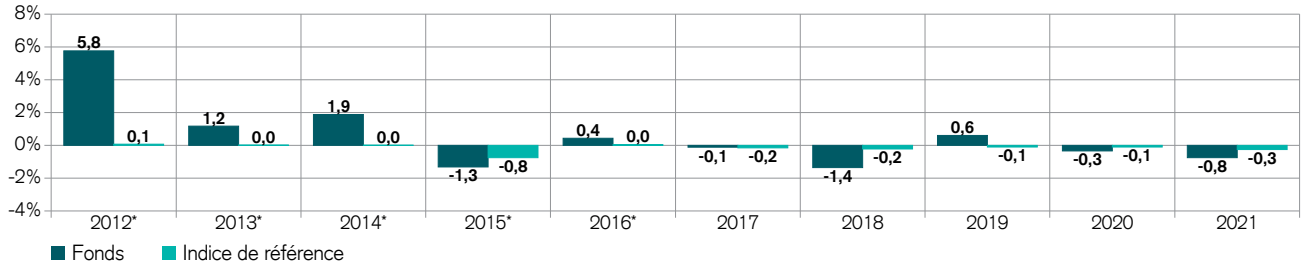
Frais et commissions

Le graphique présente la performance du Fonds fondée sur l'évolution en pourcentage de la valeur nette d'inventaire d'un exercice sur l'autre dans la monnaie de classe de parts.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été lancé le 13 décembre 2002.
La catégorie de parts a été lancée le 13 décembre 2002.
La monnaie de référence du Fonds est le CHF.
La monnaie de la catégorie de parts est le CHF.
La performance passée a été calculée en CHF.



* Un benchmark différent a été utilisé durant cette période de référence. Au 1er janvier 2016, la catégorie de parts a changé de benchmark, passant du LIBOR CHF 3M au SBI AAA-BBB 1-3Y (TR) (01/16). Le nouveau benchmark offre une meilleure base de comparaison pour la catégorie de parts.

Informations Pratiques

Dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Autres informations

De plus amples informations sur CS Investment Funds 14, le prospectus du Fonds ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels en langue anglaise peuvent être obtenus gratuitement, auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg, des distributeurs désignés ou par internet sur www.credit-suisse.com. Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un compartiment de CS Investment Funds 14. Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiments. Les actifs et les dettes des différents compartiments représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun compartiment ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre compartiment au sein du fonds à compartiments.
Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société d'administration, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description du calcul des rémunérations et des avantages, sont disponibles en lignes sur www.credit-suisse.com ou directement en cliquant sur le lien suivant: https://www.credit-suisse.com/media/assets/about-us/docs/our-company/our-governance/compensation-policy.pdf. Un exemplaire imprimé peut être demandé gratuitement.

Publication des prix

Les prix les plus récents des parts sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs parts contre des parts de la même catégorie d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie de parts concernée soient satisfaites. De plus amples informations sur la conversion de parts et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion de parts».

Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories de parts peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus. De plus amples informations sur les catégories de parts commercialisés au public dans la juridiction de l'investisseur sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.